



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

La directrice général

Bruxelles,
MARE.C5/JD/ac

Cher Monsieur López,

Nous vous remercions pour votre lettre du 5 novembre 2024 concernant le stock de maquereau de l'Atlantique du Nord-Est, dans laquelle vous appelez urgemment à une action coordonnée pour assurer sa gestion durable, et où vous vous référez à une lettre du PelAC sur le même sujet (réf. 2425PAC02 ⁽¹⁾). La Commission reconnaît pleinement le rôle crucial du maquereau dans les écosystèmes marins et son importance socio-économique pour les flottes de pêche européennes.

Nous partageons votre inquiétude quant à l'état alarmant du stock. Bien que les États côtiers aient accepté de fixer les limites de capture du maquereau pour 2025 conformément à l'avis du CIEM, l'absence persistante d'un accord de partage global reste un problème critique. Faute d'un tel accord, la somme de tous les quotas a dépassé cette limite de capture au cours des dernières années, ce qui a accentué la pression qui pèse sur le stock.

Par conséquent, la Commission continuera à déployer tous les efforts possibles pour assurer une gestion durable du stock de maquereau de l'Atlantique du Nord-Est et à s'engager activement auprès de tous les États côtiers. Nous poursuivrons également nos efforts diplomatiques de haut niveau – tant au niveau bilatéral qu'au sein des forums des États côtiers – ainsi que dans le cadre du dialogue de haut niveau entre l'UE et la Norvège. Notre objectif reste de parvenir à un accord de partage équitable et équilibré à long terme afin d'assurer la pérennité du stock. Cet engagement s'étend également aux consultations en cours sur le merlan bleu et le hareng atlanto-scandien.

Parallèlement, nous cherchons à renforcer nos outils en matière de durabilité, d'où la proposition d'amendement du règlement (UE) n° 1026/2012 relatif à la pêche non durable par des pays tiers portant sur des stocks d'intérêt commun. Nous espérons que cet amendement – une fois adopté par les co-législateurs – incitera les autres parties de l'Atlantique du Nord-Est à s'engager de manière proactive et réelle dans les négociations multilatérales sur les accords de partage.

(1) Ares(2024)7126282

Président du Conseil Consultatif pour les Eaux Occidentales Australes (CC SUD)
Conseil Consultatif pour les Eaux Occidentales Australes (CC SUD)

La Commission apprécie l'engagement actif du CC SUD sur cette question cruciale et espère continuer à bénéficier de votre soutien et de votre contribution pour que nous puissions relever ensemble ce défi. Si vous avez d'autres questions concernant cette réponse, veuillez contacter Mme Julia Rubeck, notre coordinatrice des conseils consultatifs, via la messagerie officielle [MARE- AC@ec.europa.eu](mailto:MARE-AC@ec.europa.eu), ainsi que Mme Jessica Demblon via Jessica.Demblon@ec.europa.eu.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués,

Charlina VITCHEVA

Copie: Chloé Pocheau info@cc-sud.eu et cpocheau@cc-sud.eu